



## « Le droit de vote, c'est maintenant ! »

Projet citoyen porté par l'association Nous Aussi

Avec l'appui de la fédération ANCREAI et soutenu par l'UNAPEI

## Principaux résultats de l'enquête nationale

### Le projet de l'association Nous Aussi

Participer à la vie politique et publique, c'est être inclus dans la société et faire entendre sa voix. Le droit de donner son avis sur des sujets politiques, le droit de voter, font partie des droits du citoyen. Les adhérents de Nous Aussi s'intéressent à la vie publique et à l'organisation de la vie en société. Ils veulent être pleinement citoyens et participer par leurs votes aux choix politiques qui vont décider de notre avenir.

Pour Nous Aussi, au-delà de l'article L.5 et de l'accès juridique au droit de vote, la question qui se pose est celle plus générale de la réalité de l'accès au vote de toutes les personnes en situation de handicap intellectuel.

Au regard des nombreux obstacles à l'accès au vote des personnes en situation de handicap intellectuel, Nous Aussi porte un projet qui articule plusieurs actions :

- 1- La réalisation d'un état des lieux de la réalité du vote pour les personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif via une enquête nationale,
- 2- Une production d'outils opérationnels pour développer l'autonomie et le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap intellectuel (un guide papier et un serious game),
- 3- La mise en œuvre d'actions autour du vote, en collaboration avec les associations gestionnaires médico-sociales, les mairies et les familles.

### Un questionnaire par et pour les personnes handicapées intellectuelle

L'enquête nationale par questionnaire visait à connaître les difficultés rencontrées par les personnes déficientes intellectuelles et à identifier les aides au vote souhaitées.

Le questionnaire a été co-construit par des membres des Délégations Nous Aussi du Morbihan avec le CREAI de Bretagne (focus group au printemps 2019). Il a été testé auprès de diverses personnes déficientes intellectuelles avant d'être diffusé pendant l'été 2019.

1 766 questionnaires ont été exploités parmi les 2 200 questionnaires réceptionnés (les questionnaires trop peu renseignés ont été écartés du traitement).

### Une diversité de profils de personnes a répondu au questionnaire

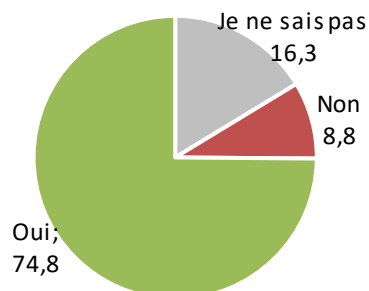
Les répondants au questionnaire illustrent la diversité de la situation de vie des personnes déficientes intellectuelles :

- diversité en termes d'âge (13,3 % de moins de 25 ans, 38,3 % de 25-39 ans, 40,9 % de 40-59 ans et 7,4 % de 60 ans et plus),
- diversité en termes de lieu de résidence : 35,8 % vivent seuls ou en couple en appartement ou maison, 33,7 % vivent en foyer, 24,2 % vivent au domicile de leurs parents et 6,3 % vivent dans d'autres situations (accueil familial ou habitat alterné entre différentes modalités),

- diversité en termes d'autonomie : 7 répondants sur 10 sont aidés par un curateur ou un tuteur, 5 répondants sur 10 ont des difficultés pour lire (2 répondants sur 10 déclarent ne pas pouvoir lire) et près de 6 répondants sur 10 ont des difficultés de compréhension orale.

## Le droit de vote, un droit encore méconnu et insuffisamment accompagné

### Vous avez le droit de voter ?



Un quart des répondants ne sont pas informés des nouveaux droits de vote accordés par la loi de mars 2019.

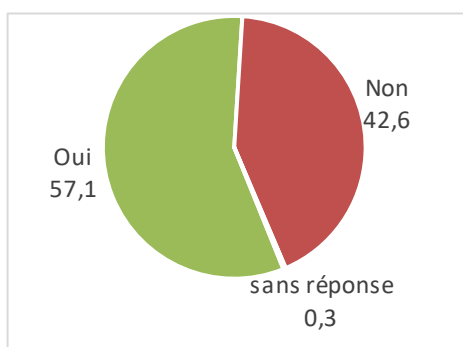
Les personnes vivant seules ou en couple dans leur logement sont plus nombreuses à déclarer avoir le droit de vote (85,1%) que les personnes vivant au domicile de leur parent (73,4 %) et que les personnes vivant en foyer (65,9 %). Les personnes déclarant lire facilement sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer avoir le droit de voter (87 %) que les personnes déclarant lire des choses simples uniquement (73 %) ou ne pas lire du tout (53 %). De même, les personnes déclarant comprendre facilement ce que disent les gens à la télévision sont plus proportionnellement nombreuses à déclarer avoir le droit de voter.

Lors des focus group d'élaboration du questionnaire, les membres de Nous Aussi ont pu rapporter que la population n'était pas informée de ces nouveaux droits. Ils mentionnent notamment cette méconnaissance de la part de certains parents mais aussi de certains mandataires judiciaires ou professionnels éducatifs. Pour certains membres, il ne s'agit pas d'une méconnaissance mais d'un choix de ne pas informer la personne de ses nouveaux droits : « Des parents ne veulent pas que leur enfant vote », « Je ne vote pas, mes parents et ma sœur ne veulent pas », « Tous les tuteurs n'informent pas les majeurs protégés ».

Certaines personnes avaient le sentiment que les personnes en foyer sont moins informées. Selon elles, les professionnels des établissements n'interrogent pas les personnes accompagnées sur leur intérêt pour le vote. « Dans certains foyers, il n'y a aucune action, ni information sur le droit de vote. »

Enfin, selon eux, l'information sur le droit de vote pour tous à partir de 18 ans diffusée au journal télévisé n'est pas facile à comprendre.

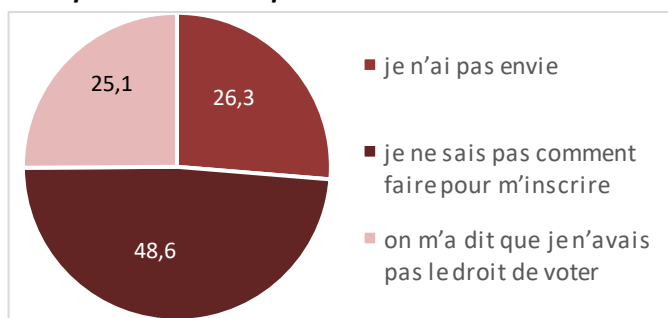
### Vous avez une carte électorale ?



Moins de 6 répondants sur 10 déclarent avoir une carte électorale.

Les personnes inscrites sur une liste électorale semblent plus autonomes : elles sont proportionnellement plus nombreuses à vivre seul ou en couple dans leur appartement ou maison (47 % contre 39 % parmi l'ensemble des répondants) et moins nombreuses à vivre en foyer (respectivement 24 % contre 33 %). Elles sont également proportionnellement moins nombreuses à être sous mesure de protection juridique (respectivement 58 % contre 69 %). Elles sont proportionnellement plus nombreuses à pouvoir lire facilement (respectivement 58% contre 47 %).

### Pourquoi n'êtes-vous pas inscrit sur la liste électorale ?



4 répondants sur 10 déclarent ne pas avoir de carte électorale. Plus d'un quart d'entre eux ne sont pas inscrits sur une liste électorale par méconnaissance de leurs nouveaux droits (transmission d'une information erronée ou non transmission d'information).

Pour près de la moitié des personnes non inscrites, c'est par manque de connaissance des démarches à réaliser. Lors des focus group, des membres de Nous Aussi ont témoigné ne pas savoir où se renseigner

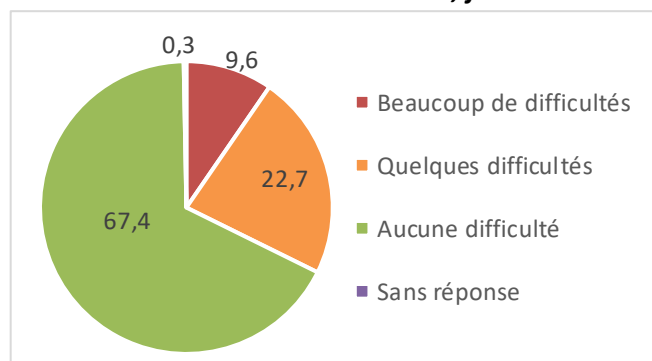
sur le droit de vote, ne pas comprendre certains termes nécessaires aux démarches (« liste électorale », « carte d'électeur », « justificatif de domicile »).

Ils se demandent comment s'inscrire sur la liste électorale lorsqu'on ne sait ni lire ni écrire. Ils se demandent notamment quel justificatif de domicile présenter lorsqu'ils vivent en foyer. Certains indiqueront ne pas avoir accès aisément à leur pièce d'identité, « ce sont les éducateurs qui ont ma carte d'identité ».

Enfin, plus d'un quart des répondants déclare ne pas être inscrits car ils n'en ont pas envie. Une des raisons majeures qui a été identifiée c'est la peur. Les personnes ont peur de mal faire, de ne pas savoir faire, de mal faire. Elles ont peur de mal choisir leur candidat. Il y a une pression de l'entourage sur le choix du candidat. Elles évoquent également la peur de perdre leurs moyens. Elles ont peur d'être moquées (« se faire passer pour un con »).

La majorité des personnes ayant une carte électorale déclare ne pas avoir rencontré de difficultés pour s'inscrire sur la liste électorale. Toutefois, une personne inscrite sur dix mentionne avoir rencontré beaucoup de difficultés pour s'inscrire. Des membres du focus group ont mentionné le comportement du personnel de la mairie pas toujours adapté aux personnes handicapées intellectuelles.

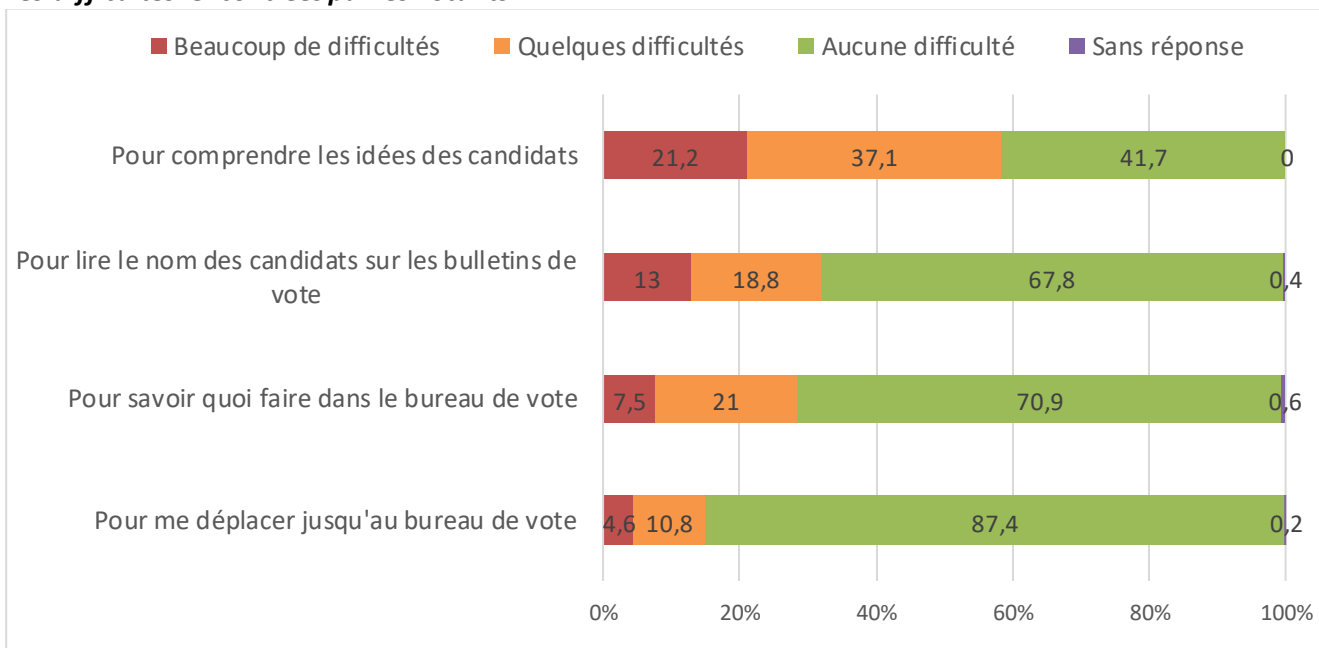
**Pour m'inscrire sur la liste électorale, j'ai eu :**



Certaines personnes ont peur de la réaction du personnel de mairie. « L'attitude des professionnels de mairie est parfois désagréable. Le personnel n'est parfois pas aimable », « Le personnel parle vite. Ils n'ont pas toujours le temps pour nous donner des informations. On nous dit « débrouillez-vous ». Ils nous renvoient vers notre éducateur si on ne sait pas parler, si on est timide ». « La mairie n'est pas toujours accessible. Il peut y avoir des marches. Le comptoir de la mairie est parfois haut. »

9 personnes sur 10 inscrites sur liste électorale ont déjà voté au moins une fois.

### Les difficultés rencontrées par les votants



Certains votants ont été confrontés à des difficultés.

15 % des personnes ayant déjà voté mentionnent avoir rencontré des difficultés pour se rendre au bureau de vote : « *Ce n'est pas facile de trouver l'adresse du bureau de vote sur la carte d'électeur. L'adresse est écrite en trop petit.* », « *Parfois c'est difficile de trouver le bureau de vote. Parfois, des personnes du quartier peuvent se moquer de nous. Ce sont surtout les jeunes qui se moquent de nous, nous insultent, nous tapent. Les personnes plus anciennes se moquent moins.* ». C'est aussi l'absence de moyens de déplacement qui rend le bureau de vote difficile d'accès : « *Le dimanche, dans certaines communes, il n'y a pas de bus ou pas beaucoup de bus* », « *le regard des gens sur les personnes qui arrivent au bureau de vote en mini-bus du foyer* », « *l'absence de disponibilité d'un professionnel pour accompagner les personnes d'un foyer au bureau de vote* »

3 personnes sur 10 (28,5 %) mentionnent des difficultés pour savoir quoi faire dans le bureau de vote. Lors du focus group, les membres de Nous Aussi ont fait état de leur difficulté à trouver une personne pour expliquer comment voter. « *Peu d'informations sont données par les professionnels* », « *Peu d'informations sont données par la ville* ». Certaines personnes ne sont jamais rentrées dans un bureau de vote et n'ont jamais pu faire un « essai ». Certaines personnes témoignent avoir paniqué la première fois. Elles ne voyaient pas les enveloppes alors qu'elles étaient sur la table. Pour certaines personnes, « *c'est difficile de prendre les bulletins de vote car il y a beaucoup de bulletins* », « *C'est difficile car le papier est fin. Il faudrait du papier plus épais* », « *Faire la queue c'est long. C'est parfois stressant. Parfois, les personnes du bureau de vote mettent la pression. Elles nous disent de nous dépêcher* ».

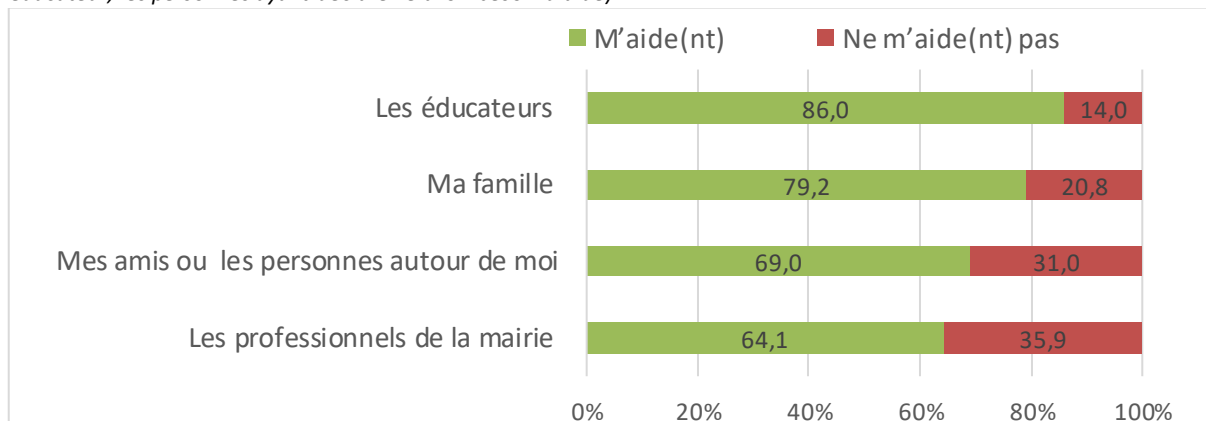
3 personnes sur 10 mentionnent des difficultés pour lire le nom des candidats sur les bulletins : « *Quand on ne sait pas lire, c'est difficile de reconnaître le nom du candidat choisi. Le nom du candidat est écrit trop petit* », « *Parfois les personnes du bureau de vote ne savent pas si on peut être accompagné dans l'isoloir* ».

Mais c'est surtout **pour comprendre les idées des candidats que les personnes déficientes intellectuelles rencontrent des difficultés (58,3 %)**. « *Les informations sont souvent compliquées à comprendre. Cela demande de la concentration* », « *les informations à la télévision ne sont pas faciles à comprendre. Les mots sont trop compliqués* », « *Le papier qui présente les programmes est trop long à lire. Les mots sont trop compliqués. C'est écrit trop petit* », « *le délai peut être court entre le moment où l'on reçoit les programmes et le jour du vote* ». Lors des focus groupes, des membres de Nous Aussi mentionnent connaître pour certains d'entre eux les noms des partis politiques. Ils ont entendu parler des noms des partis politiques, sans savoir à quoi cela correspond, sans connaître les valeurs ou les idées des différents partis politiques. « *Il est difficile de comparer les différentes idées des candidats, car les informations ne sont pas organisées de la même manière entre les différents candidats* ».

## L'environnement est-il aidant ?

### Si j'ai besoin d'aide pour savoir quoi faire :

(base : uniquement les personnes ayant répondu m'aide(nt) / ne m'aide(nt) pas, sont exclues les personnes n'ayant pas de familles ou pas d'éducateur, les personnes ayant déclaré ne avoir besoin d'aide)

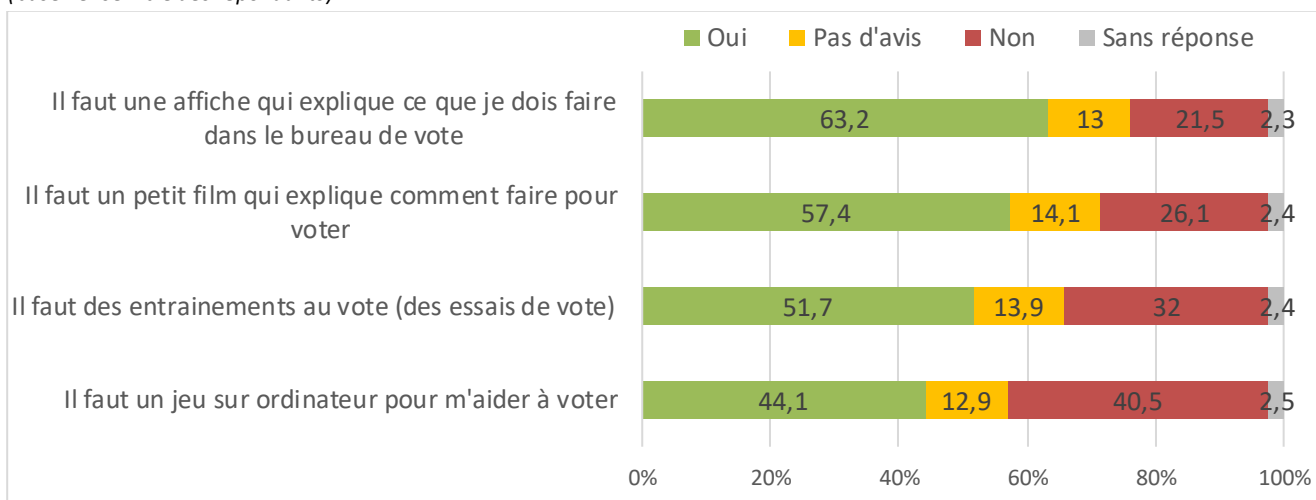


Les répondants ayant besoin d'aide pour savoir quoi faire lors du vote, estiment le plus souvent que l'environnement est aidant, plus particulièrement les éducateurs (86%) et la famille (79%). Plus d'un répondant sur trois estime que les professionnels de la mairie ne sont pas aidants.

## Les aides souhaitées

### Pour voter plus facilement...

(base : ensemble des répondants)



Les répondants ont plébiscité divers outils ou actions pour les soutenir dans l'accès au vote, tel le qu'une affiche explicative de ce qu'il faut faire dans le bureau de vote (63,2%), affiche en facile à lire et à comprendre ou « avec l'aide de pictogrammes, comme un déroulement de situations ou des aides tactiles pour les malvoyants en repères ».

Plus de la moitié des répondants souhaitent une vidéo explicative du vote (57,4%). La proposition de vidéo a laissé des personnes interrogatives. Ainsi, une personne résidant en foyer de vie s'interroge sur l'accès à ces vidéos : où les trouver ? comment pouvoir regarder la vidéo au foyer ?

Un répondant sur deux souhaite pouvoir bénéficier d'entraînements au vote comme cela a pu se réaliser « à l'initiative de la Mairie du 3ème arrondissement de Paris qui avait en amont des élections européennes mis à disposition un bureau de vote fictif avec des agents municipaux de l'état civil ». Sont attendues « ses mises en situation de vote régulières »

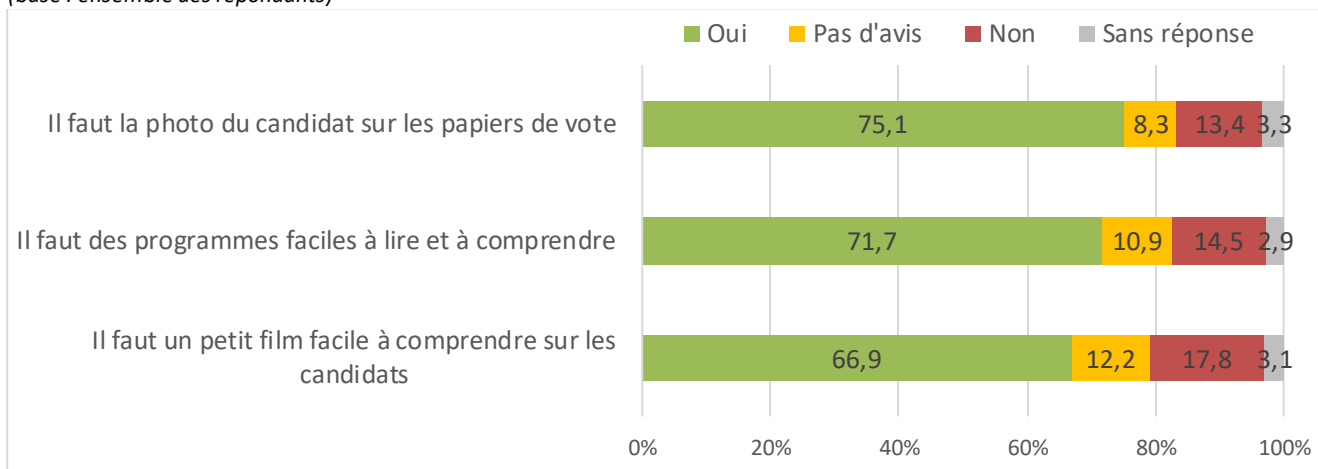
Quatre répondants sur dix seraient intéressés par une application numérique (44,1%).

Les membres du focus group soulignent aussi le rôle des professionnels éducatifs (SAVS, foyers, ...) ou des mandataires judiciaires dans l'accompagnement au droit de vote. Ils mentionnent également l'intérêt de formations sur le handicap auprès des personnels de mairie.

Sont également cités « les plateformes pour voter en ligne », « vote électronique », « visite de la mairie », « des flèches au sol » pour suivre le parcours du vote, « des circuits et des explications en FALC dans les bureaux de vote Des assesseurs formés au handicap intellectuel », « des pictogrammes », « un livre comme celui du CVS de Nous Aussi », « guide sur le ordinateur et sur papier », « un jeu de société », « Sous forme de BD sera plus facile et lisible pour moi », « un spot publicitaire ça pourrait aider ceux qui ne savent pas voter », « Une personne dans le bureau de vote pour aider à voter », « un accompagnement d'un éducateur ou un professionnel ».

### **Pour vous aider à choisir le candidat ...**

(base : ensemble des répondants)



Pour les aider à choisir un candidat, une grande majorité des personnes déficientes intellectuelles souhaite la photo du candidat sur le bulletin de vote (75,1%), des programmes faciles à lire et à comprendre (71,7%) et des vidéos faciles à comprendre sur les programmes des candidats (66,9%).

La possibilité de voter par internet, le vote numérique, « Une sorte de bulletin de vote mais sous forme de vidéo pour les non lecteurs », depuis chez soi, ou à une borne interactive est également une modalité attendue.

D'autres actions ou supports sont proposés par les personnes en situation de handicap intellectuel. Ainsi, un membre de la Délégation Nous Aussi propose une grande affiche avec l'ensemble des photos des candidats, et pour chaque candidat, ses grandes idées en facile à lire et à comprendre et un pictogramme pour illustrer chaque idée. « Mieux comprendre ce que font les candidats, est-ce qu'ils ont mes idées ? Une affiche avec le nom des candidats en grand » ; « Proposer un programme clair sans charabia. Et, surtout, qu'il pense aussi aux personnes en situation de handicap ! »

Il a été suggéré que les candidats puissent être interrogés par une personne en situation de handicap intellectuel ou une application numérique avec des avatars qui expliqueraient le programme des candidats. Mais ce sont aussi des actions d'information sur les différences entre les partis politiques, sur les différences entre les différents candidats (« Une sensibilisation à l'actualité pour savoir QUOI/QUI voter », « Bien définir le rôle du candidat et bien comprendre comment et ce qu'il va mettre en place ce qu'il va faire pour les gens qui ont voté pour lui », « Des documents sur les partis politiques (explications neutres) sur les principaux partis politiques ») ou encore l'animation dans les foyers de groupes de discussion sur les programmes des candidats qui sont attendues.

Enfin, n'oublions pas tout l'intérêt de la participation de personnes en situation de handicap au dépouillement (exemple : ouverture des enveloppes), qui contribue à l'utilité sociale mais aussi à un acte citoyen.